

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique de défense de la France, à Paris le 24 mai 2013.

Je veux commencer par un moment fort, celui que j'ai vécu le 15 mai dernier. Je présidais à Bruxelles la conférence pour le Mali au niveau des chefs d'Etat. Plus de 100 délégations venant du monde entier ont salué l'intervention de la France. J'ai pu une nouvelle fois mesurer l'influence de notre Nation, le respect qu'elle suscite et les attentes qui sont placées en elle. Elle les doit à ses militaires et aux personnels civils qui les soutiennent. Leur professionnalisme, leur efficacité, leur dévouement sont reconnus par tous. Et d'abord par nos concitoyens.

Plus que jamais, la France a besoin d'une défense forte.

D'abord, pour rester ce qu'elle est : un pays indépendant, un allié fiable, une puissance dont les armées sont sollicitées sans discontinuer depuis une dizaine d'années.

Ensuite, pour appréhender le nouveau contexte géopolitique.

En effet, les États-Unis se désengagent des théâtres sur lesquels ils étaient impliqués ces dernières années. L'Europe est confrontée à une récession qui conduit plusieurs de ses membres à réduire leur effort de défense.

Dans le même temps, les ambitions des puissances émergentes s'affirment à mesure que leur poids économique se renforce. Ainsi, les dépenses militaires de la région Asie Pacifique, viennent de dépasser celles de l'Union européenne.

Les révolutions arabes qui avaient suscité de grands espoirs soulèvent désormais de légitimes inquiétudes. En Libye, l'instabilité menace non seulement ce pays mais aussi les voisins immédiats, mais aussi l'Europe toute proche. Ensuite en Syrie, où le conflit a aujourd'hui pris une ampleur qui nous oblige, avec nos alliés, à n'écarter aucune option, si l'usage des armes chimiques était bien établi. C'est l'enjeu de la prochaine conférence de Genève.

Quant à l'Afrique, elle est confrontée, malgré un développement économique incontestable, à une insécurité grandissante. A ce titre, il me paraît tout-à-fait pertinent que l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, ait choisi cette année, comme thème d'étude, ce grand continent.

La France a besoin d'une défense forte parce que le monde n'est pas plus sûr qu'hier.

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs met en péril l'équilibre de régions entières, comme nous le constatons avec l'Iran et la Corée du Nord. Le terrorisme s'en prend à nos ressortissants, frappe nos intérêts nous avons encore une illustration ces dernières heures et outrage partout nos valeurs. Les trafics de drogue grand enjeu à mon sens des relations internationales, les trafics d'armes souvent liés et le blanchiment d'argent qui accompagnent les autres trafics se conjuguent pour affaiblir des États et surtout pour déstructurer les sociétés.

Dois-je ajouter qu'il y a maintenant de nouveaux risques ? Celui de cyber attaque avec des capacités informatiques offensives particulièrement redoutables. Notre dépendance à l'égard des systèmes d'information nous rend plus vulnérables à des risques de paralysie, voire de destruction à distance des réseaux d'importance vitale sur le plan économique et même militaire.

Face à ces menaces, la France doit se donner un objectif, un seul : à tout moment assurer sa sécurité, répondre aux attentes de ses partenaires comme de ses alliés, et préserver la paix dans le monde.

La France y a vocation parce que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, elle a cette responsabilité.

elle a cette responsabilité.

La France y a vocation parce qu'elle est un pays fondateur de l'Union européenne, elle porte un idéal de paix entre les nations.

La France y a vocation parce qu'elle est dépositaire par son histoire, d'une capacité militaire et diplomatique, qu'elle met au service de ses propres intérêts et nous devons les revendiquer et du droit international.

Chef de l'État, chef des armées, il me revient de définir les orientations d'une politique de défense qui réponde à ces obligations.

Cette charge, je l'assume pleinement depuis les premiers jours de ma prise de fonction.

C'est elle qui m'a conduit à prendre la décision de retirer dès la fin de l'année dernière nos troupes combattantes d'Afghanistan. On me disait que c'était impossible, dangereux même ! C'est fait depuis le 15 décembre 2012. Je veux en féliciter tous ceux qui ont contribué à ce retrait dans des conditions de sécurité rigoureuses pour nos soldats et en pleine concertation avec nos alliés.

Nous n'avons maintenant que les effectifs en Afghanistan qui correspondent aux missions qui sont prévues par le traité d'amitié et de coopération que nous avons paraphé avec l'Afghanistan.

C'est cette même responsabilité qui m'a convaincu d'engager la France au Mali. Pourquoi ? Parce que nous étions appelés par un pays ami, représenté par son Président légitime ? Oui. Parce qu'il y avait une menace terroriste qui pouvait soumettre le Mali à une emprise dangereuse ? Oui.

Parce qu'il y avait un risque pour le Sahel tout entier ? A l'évidence. Mais parce qu'il y avait aussi une menace pour notre propre sécurité.

J'ai donc répondu le premier, au nom de la France, parce que nous étions le seul pays disposant de moyens militaires pouvant agir immédiatement, à côté de nos amis africains. Nous ne sommes pas intervenus à la place des Africains, mais avec les Africains, permettant maintenant qu'une opération de maintien de la paix puisse être menée dans des conditions de légitimité internationale, d'une part, et d'efficacité d'autre part.

Nous resterons, là encore, avec des effectifs moindres dans les prochains mois. Mais nous resterons au Mali et autour du Mali. Parce que nous n'en avons pas terminé avec le terrorisme. J'ai évoqué ce qui s'est passé au Niger, hier, où nos intérêts ont été directement visés, où des Nigériens parce qu'ils nous avaient appuyés, soutenus ont été lâchement assassinés. J'exprime ma solidarité à l'égard du Président ISSOUFOU et de la population du Niger. Mais c'est une preuve supplémentaire que le combat que nous engageons contre le terrorisme, c'est un combat dans lequel tous les pays doivent, à un moment ou à un autre, être partie prenante, dès lors qu'ils portent les valeurs qui sont les nôtres. Notamment en Afrique, nous devons apporter toute notre solidarité, tout notre soutien, tout notre appui, aux pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont confrontés à ce fléau du terrorisme. Nous continuerons à le faire.

C'est toujours ma responsabilité que de présenter aux Français un nouveau Livre blanc qui sera prolongé par une loi de programmation militaire qui fixera les moyens à consacrer à notre défense, autour de trois priorités : la protection, la projection et la dissuasion.

Notre territoire et nos concitoyens, dans l'hexagone et en outre-mer doivent être protégés. C'est notre premier devoir. Pour y parvenir, il exige des disponibilités permanentes de surveillance et de réaction terrestres, aériennes et maritimes. Des moyens doivent pouvoir être mobilisés à tout moment pour intervenir aux côtés des forces de sécurité intérieure et de sécurité civile lorsque c'est nécessaire.

Parallèlement, la France doit être en mesure de projeter des forces préparées et équipées, à son initiative ou dans le cadre d'une coalition. Dans cet esprit, au-delà du volume de forces projetables, j'ai souhaité que soit encore améliorée l'efficacité opérationnelle de nos armées. Elles disposeront de 66 000 soldats projetables organisés en brigades terrestres. Elles pourront intervenir à partir du groupe aéronaval autour du porte-avions Charles-de-Gaulle. Elles auront aussi des capacités amphibies et sous-marines. Les moyens aériens nous donneront la possibilité d'appréciation de situation et de frappe dans la profondeur. Voilà l'ensemble de notre dispositif de projection. J'ajoute que les personnels engagés bénéficieront d'une protection juridique élargie. Les ministères de la Défense et de la Justice doivent y travailler. Des mesures seront présentées en ce sens notamment dans le cadre de la loi de programmation militaire.

Enfin, la France doit assurer la crédibilité de sa dissuasion. Dois-je rappeler son caractère stratégique ? Elle nous protège de toute agression ou de tout chantage qui menacerait nos intérêts vitaux. C'est sa raison d'être. Elle préserve notre liberté d'action et notre souveraineté. Elle convainc tout adversaire de ne pas se prendre à la France au risque de dommages considérables pour son territoire.

Notre doctrine est fondée sur le principe de stricte suffisance. Cela permet à la France de montrer l'exemple en matière de désarmement nucléaire.

De cette garantie ultime, certains dénoncent régulièrement le coût pour nos finances publiques. Je veux leur répondre. La dépense affectée à la dissuasion représente aujourd'hui 11% du budget annuel de la défense. 11% est-ce trop pour sanctuariser la sécurité de notre pays ? Je ne le pense pas. D'autant plus que l'innovation et la recherche nous ont permis de réaliser des économies substantielles sur les programmes. J'ai donc pris la décision de conserver les deux composantes, océanique et aéroportée. Le récent échec de l'essai d'un missile M51 après cinq succès, nous rappelle que la mobilisation de nos technologies est une conquête exigeante et nécessite une vigilance permanente. Je tirerai toutes les conclusions de l'enquête en cours. Aujourd'hui, je tiens à renouveler ma confiance dans les personnels exceptionnels qui assurent, en toute circonstance, en tout point du monde, notre dissuasion.

Il reste que la défense nationale est un investissement lourd pour la Nation.

C'est pourquoi je suis attentif à l'adéquation de nos ressources budgétaires rares à nos objectifs impérieux, surtout dans cette période. Aussi, les miens reposeront sur un seul critère : l'intérêt national. Car je dois préparer notre pays à relever les défis, pour les 15 prochaines années, qu'il peut rencontrer.

Ce qui ne signifie pas « dépenser plus » au nom d'une couverture de tous les risques possibles, ni « dépenser moins » au nom d'un abaissement de notre ambition. Il faut « dépenser juste », le bon niveau, pour à la fois sécuriser nos objectifs et en même temps maîtriser nos comptes publics et dire, à tout moment, la vérité aux Français.

Georges Clemenceau avait une belle formule : « Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire et quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ». Les lois de programmation militaire de ces dernières décennies n'ont pas appliqué à la lettre le principe de Georges Clemenceau. Non pas que la Nation n'ait pas dit ce qu'elle voulait, elle l'affirmait et ces textes étaient des références utiles. Non pas qu'elle n'ait pas le courage de dire. Mais elle n'avait pas toujours la possibilité de faire. Nous devons donc faire en sorte d'assurer, à la fois, la souveraineté de notre pays pour ses décisions stratégiques et, en même temps, garantir la souveraineté de notre pays pour assurer la maîtrise de nos comptes publics et ne pas dépendre de l'extérieur et notamment des marchés pour le financement de notre dette souveraine.

J'ai donc décidé comme réaliste de maintenir à son niveau actuel l'effort pour notre défense. Le budget sera fixé en 2014 à 31,4 milliards d'euros c'est-à-dire exactement le même montant qu'en 2012 et en 2013. Pour l'ensemble de la période 2014-2025, nos forces disposeront de 365 milliards d'euros, dont 179,2 milliards d'euros pour la période 2014-2019.

Dans le passé, les objectifs ambitieux annoncés dans nos lois de programmation n'ont pas pu être tenus. Je n'aurai pas la cruauté de rappeler les précédents. L'écart entre les engagements et la réalité n'a cessé de s'accroître et ce qui nous a conduit à une impasse qui doit désormais être intégrée dans l'exercice à venir, car l'on ne peut jamais oublier la continuité de l'Etat et faire comme si tout pouvait recommencer. Nous sommes forcément comptables de ce qui n'a pas été payé hier.

Ainsi, il y aura des conséquences. Nous avons voulu avec le Premier ministre et les ministres concernés les maîtriser. Au terme de la loi de programmation militaire 2014/2019, les effectifs du ministère seront réduits de 24 000 hommes supplémentaires pour atteindre de l'ordre de 250 000 personnels de la défense. Ce chiffre, je veux que chacun l'ait à l'esprit : c'est l'effectif le plus important d'Europe. Nous sommes le pays qui dispose, non seulement, de la dissuasion nucléaire, mais qui dispose, sur la plupart des équipements, des matériels pouvant offrir une capacité d'action et d'intervention et le pays d'Europe qui a l'effectif en termes de personnels

militaires et civils le plus important. Cela renvoie donc à nos responsabilités. Mais cela nous permet aussi d'être un pays influent, un pays actif, un pays qui peut parler parce qu'il a les moyens aussi de pouvoir se faire respecter.

Deuxième conséquence, par rapport aux sites d'implantation militaire dans l'hexagone. Sujet toujours sensible pour les personnels concernés, pour les élus des territoires. J'ai demandé qu'une attention particulière soit portée pour que nous puissions maintenir une présence partout sur le territoire et éviter des fermetures de site. Mais je suis aussi attentif à ce qu'en outre-mer, nous puissions également assurer notre présence.

Nos équipements, doivent être ajustés à la réalité des menaces d'aujourd'hui et de demain.

Nos forces seront dotées à l'horizon 2025-2030 de matériels modernes et performants, prenant en compte l'évolution des modes de confrontations armées. Je pense aux drones de surveillance et de combat, dont la décision de les commander a été trop longtemps différée, au risque d'être amenés dans certaines interventions à demander et à solliciter l'appui de nos alliés. Nous avons donc l'obligation aujourd'hui de commander ces matériels. Nous avons aussi la volonté d'engager les commandes des avions de transport A400M et de ravitaillement en vol MRTT, aux missiles anti-navires légers ou encore aux frégates multirôles FREMM et aux véhicules blindés VBMR.

Pour faire face également aux nouvelles menaces que j'ai évoquées cyber-attaques, terrorisme les crédits consacrés au renseignement, à la police et à la justice seront augmentés. Je tiens aussi à relancer la politique spatiale avec les satellites d'observation MUSIS et d'interception électromagnétique CERES.

Tous ces investissements indispensables à la préparation du futur sajouteront aux programmes déjà lancés : Rafale, hélicoptères d'attaque Tigre et de transport NH-90, sous-marins Barracuda et le système Félin. Aucun programme lancé ne sera arrêté, à la fois, pour des raisons de capacité, d'efficacité, mais aussi parce que j'entends préserver notre industrie de défense.

J'en connais les atouts d'abord sur le plan des effectifs, de l'emploi, de sa présence sur le territoire. Il y a là de grandes entreprises que nous connaissons bien et qui nous connaissent bien. Mais il y a aussi un tissu de plusieurs milliers de PME et de PMI. Nous avons l'une des premières industries de défense en Europe. Nous devons encore améliorer son niveau.

L'effort de recherche et de développement sera maintenu à haut niveau. C'est essentiel pour garantir à nos armées les matériels dont elles auront besoin demain. C'est indispensable pour exporter et pour avoir l'impact le plus fort sur l'industrie civile.

La diversification fait aussi partie de nos atouts. La modernisation de notre appareil de production se poursuivra. Les participations détenues par l'État évolueront. Des alliances industrielles nouvelles seront nouées notamment à l'échelle européenne. Et les salariés devront être formés en même temps qu'ils seront associés à l'avenir de leur entreprise et de leur savoir-faire.

C'est un enjeu de compétitivité mais aussi de souveraineté.

La souveraineté, ce n'est pas l'isolement. C'est aussi d'être capable d'agir avec les autres.

Les opérations militaires récentes ont montré combien nous devons travailler avec l'Union européenne pour être en mesure de répondre aux crises.

C'est pourquoi la France veut ouvrir une nouvelle étape de l'Europe de la défense. Plusieurs facteurs nous y conduisent.

La nécessité partagée de redresser nos finances publiques nous invite à mutualiser des capacités, à prendre davantage d'initiatives et à nous appuyer sur les matériels fabriqués en coopération, en tenant compte des savoir-faire de chacun.

C'est ce que la France fait déjà avec le Royaume-Uni, pour construire notamment une force d'intervention conjointe.

C'est aussi ce que la France veut faire avec l'Allemagne, y compris pour des opérations militaires extérieures. De même, je souhaite poursuivre nos partenariats avec la Belgique, l'Italie ou l'Espagne et associer les nouveaux membres de l'Union européenne à cette démarche. A commencer par la Pologne et les pays du groupe de Visegrad car l'Europe de la défense, cela doit être l'Europe toute entière, y compris celle qui hier était de l'autre côté.

Je ferai des propositions d'ici le Conseil européen de décembre 2013.

Elles porteront sur nos présences dans les Balkans, en Méditerranée, au Proche-Orient, en Asie

elles porteront sur nos présences dans les Balkans, en Méditerranée, au Proche-Orient, en Asie. Partout, l'Europe doit agir de façon mieux coordonnée. Réfléchit-elle à ce que nous pourrions faire mieux et peut-être moins cher ?

Elles concerneront aussi nos coopérations dans les domaines du transport aérien, des satellites d'observation, du ravitaillement en vol, des drones pour ne citer que quelques exemples.

Les échecs du passé ne doivent pas nous décourager mais au contraire nous inviter à persévérer. Notre ambition, c'est de promouvoir, pour l'industrie de défense européenne, des champions européens. C'est déterminant pour le maintien d'une base industrielle et technologique compétitive.

Le grand sujet pour l'Europe n'est pas simplement d'avoir un grand marché, d'avoir une zone monétaire stable. Cela ce sont des conditions. C'est d'avoir aussi une politique industrielle. Et dans la politique industrielle, il y a le enjeu de la défense.

La France est dans l'Europe mais elle agit aussi dans le cadre de l'OTAN. Le rapport présenté par Hubert Védrine je le remercie pour ses réflexions m'a conduit à confirmer notre présence dans le commandement militaire intégré de l'Alliance atlantique, tout en intensifiant notre influence en son sein.

Mais il ne s'agit pas de perdre notre liberté de décision et d'action et encore moins de diluer le caractère national de notre défense.

Mesdames, Messieurs,

La France a toujours eu un lien singulier avec son armée. J'entends parfois dire que cette relation se serait distendue, avec la professionnalisation de ces personnels et avec la disparition de toute menace vitale à nos frontières. Eh bien, je ne le crois en aucune façon. Je ne constate rien de tel. Le soutien apporté par nos concitoyens à nos soldats est la preuve de l'attachement des Français à leur défense.

Quand on songe à ce qu'était l'image de l'armée il y a 30 ou 40 ans dans un contexte différent de guerre froide, de décolonisation. Ce qu'était le lien parfois contesté, y compris à travers la conscription. Et ce qu'est aujourd'hui le lien, je considère que la relation s'est confortée mais, d'un certain point de vue, la fin de la conscription a été aussi un éloignement et une forme d'acceptation d'une assurance passée, généralement considérée comme coûteuse, sans que l'on sache exactement le prix. Mais une forme de délégation de la responsabilité et d'ignorance de la réalité de ce qu'est l'institution militaire. C'est la raison pour laquelle nous devons renforcer le lien. Comment ?

En associant davantage la société française dans toute sa diversité à la connaissance de l'institution militaire. C'est le rôle que joue notamment l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale, dont je salue l'action ici. Pas simplement en accueillant des professions brillantes, ce que l'on pense être l'élite du pays qui s'y retrouvera. Mais en s'adressant au-delà, à toute la nation, à la jeunesse en particulier. Celle qui se sent peut-être moins concernée et qui, pourtant, doit être également protégée par rapport à un certain nombre de fléaux, de menaces que j'indiquais comme étant susceptibles de renforcer encore nos outils et nos protections.

C'est la responsabilité aussi du Parlement. J'ai tenu à ce que le gouvernement respecte pleinement ses droits, en matière d'information et de délibération sur les opérations dans lesquelles sont engagées nos forces.

J'ai aussi souhaité que la politique d'exportation d'armement fasse l'objet de rapports annuels débattus devant les commissions compétentes des assemblées. Là aussi, ne craignons rien de la transparence doit encore progresser. Nous veillerons à traiter, en particulier, la situation des intermédiaires.

Car chaque État doit se montrer rigoureux dans le contrôle de ses exportations d'armement comme nous y incite le traité sur le commerce des armes conventionnelles que la France a contribué à faire adopter notamment aux Nations Unies.

Le contrôle du Parlement sera également amélioré en matière de renseignement. Loin d'affaiblir notre sécurité, l'information confirme la légitimité et l'efficacité de nos dispositifs.

Le lien entre la Nation et son armée, c'est aussi les réserves opérationnelle et citoyenne. Je veux les saluer. Nous y ajouteront une branche nouvelle pour la cyber défense dont l'objectif sera de

mobiliser de jeunes techniciens et informaticiens intéressés par les enjeux de sécurité.

D'une manière générale, rien n'est plus important que d'encourager les jeunes générations à prendre conscience du destin singulier de notre pays, de son histoire. D'où l'importance des célébrations de l'année prochaine le ministre délégué aux Anciens combattants y travaillera : le centenaire de la Première Guerre mondiale, le 70^{ème} anniversaire du débarquement puis de la Libération.

Il y aura des manifestations importantes sur le plan international. Nous inviterons tous ceux qui ont été belligérant. Nous ferons en sorte de pouvoir donner, là encore, tout l'esprit qui s'attache à ces célébrations. C'est-à-dire de bien comprendre ce qui s'est produit, de bien analyser ce que furent ces conflits, ces guerres qui se sont produites à l'échelle internationale, même la Première, avec des destructions considérables.

Nous veillerons aussi à en faire des évocations citoyennes pour que les jeunes sachent bien ce qu'est la guerre, pour mieux apprécier ce qu'est la paix.

La défense de la France, c'est une grande histoire. C'est aussi notre avenir.

La défense de la France, c'est la sécurité de l'Europe.

La défense de la France, ce sont des moyens au service de la préservation de la paix.

La défense de la France, ce sont des femmes et des hommes, militaires et civils, dont je veux saluer ici le dévouement.

Encore cette année 2013, nous avons eu des morts au Mali. Et en 2012, y compris avec le retrait, nous avons eu des morts en Afghanistan. Je n'oublie pas aussi les militaires en opération qui ont pu payer de leur vie, notamment en Guyane. Je n'oublie pas non plus les gendarmes, j'associe également les policiers victimes de l'insécurité et de la lutte contre tous les trafics. Dans ces moments où nous saluons l'effort de la Défense, où nous revendiquons un certain nombre d'objectifs, je pense aux familles aujourd'hui de ces soldats, de ces gendarmes, de ces policiers. « Les grands pays le sont pour l'avoir voulu » disait le Général de Gaulle. La France veut toujours être une grande Nation. Non pas pour elle-même, non ! Pour porter les valeurs de la République. Merci à tous d'y contribuer.

Je veux donc ici, redire l'engagement qui est le mien, la conviction que nous préparons l'avenir, et vous exprimer ma gratitude pour contribuer à la défense de notre pays.